

FICHE DIPLÔME

CAP MENUISIER FABRICANT

Le titulaire du CAP menuisier fabricant est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier pour fabriquer différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement ou agencement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public.

Formation
diplômante par
apprentissage

Niveau de sortie
3 (CAP)
Code RNCP : 36112

en alternance
en présentiel et
à distance

Date de début des parcours certifiants : 01-09-2021
Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse



PRÉ-REQUIS :

- Avoir 15 ans et plus ou sortie de 3^{ème}.
- Admission définitive à la signature d'un contrat en apprentissage.

Délais et modalités d'accès :

Intégration en apprentissage sur candidature et tout au long de l'année.



OBJECTIFS :

Les objectifs sont de former le candidat pour qu'il devienne un professionnel des métiers de la deuxième transformation du bois et des matériaux associés. Au sein d'une entreprise de menuiserie d'agencement ou de production de mobilier, le candidat sera capable de :

- À partir d'un plan, fabriquer des fenêtres, placards ou autres meubles en bois et dérivés;
- Assurer le suivi de la fabrication, la maintenance des machines et des outils;
- Sur le chantier, s'organiser pour poser du mobilier en respectant les règles de sécurité et de tri des déchets.



COMPÉTENCES VISÉES :

- Participer à la préparation de fabrication d'ouvrages très variés, par ses connaissances technologiques, par sa maîtrise des savoir-faire.
- Suivre le processus de fabrication de son ouvrage à partir du dossier technique, des normes de la menuiserie et de l'agencement, des contraintes de l'entreprise.
- Mettre en oeuvre les mesures de sécurité et de prévention adaptées.
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication de la menuiserie et de l'agencement.



DURÉE :

Contrat d'apprentissage de 2 ans, aménageable en 1 an selon le profil de l'apprenti.

910 heures réparties entre le temps en CFA et en entreprise.



TARIFS :

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat).

L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.



PUBLIC :

Jeunes sortant de 3^{ème} toutes catégories. Nous consulter pour les autres publics.



ACCESSIBILITÉ :

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.



LIEU DE FORMATION :

CFA CACIMA



STATISTIQUES :

Taux d'obtention : 100 %
Taux d'insertion : 100 %
Taux d'abandon : 0 %
Taux de poursuite d'étude : 0 %



PROGRAMME DE FORMATION :

Enseignement Professionnel

Analyse d'une situation professionnelle
Fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement
Pose de mobiliers d'agencement intérieur
Prévention sécurité environnement

Enseignement Général

Français et histoire géographique
Enseignement moral et civique
Mathématiques, sciences physiques et chimiques
Éducation physique et sportive
Épreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques
Épreuve complémentaire : Anglais



MÉTHODES :

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise formatrice. Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes. À noter qu'une partie des enseignements est effectué à distance.



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Modalités d'évaluations intermédiaires et finales

Tout au long du parcours de formation, des évaluations formatives, organisées en centre de formation et en entreprise, permettent de mesurer la progression de chaque apprenant. Des bilans organisés chaque semestre, sont l'occasion de réaliser des synthèses à des étapes clés du parcours.

En fin de formation, si le candidat réussit les épreuves terminales de certification définit par le Ministère, il valide son diplôme.

Validation des blocs de compétences

En cas d'échec à la certification globale, le candidat peut obtenir la validation partielle de certains blocs de compétences, acquis pour une durée de 5 années.



ÉQUIVALENCES & PASSERELLES :

Certaines de nos formations permettent des passerelles d'une formation à l'autre en aménageant les parcours.



DÉBOUCHÉS :

Accès direct à l'emploi en tant qu'ouvrier fabricant dans une entreprise de menuiserie.



SUITE DE PARCOURS POST DIPLÔME :

Brevet Professionnel Menuisier
Autres CAP connexes
Bac Pro Technicien menuisier Agenceur
Bac pro Technicien constructeur bois
Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Bac pro Technicien menuisier-agenceur
MC Parqueteur

CONTACTEZ-NOUS :



4, boulevard Constant Colmay
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Email : cfa@cacima.fr
Téléphone : 41 05 46

Organisme de formation enregistré sous le n° 05973158197 auprès du Préfet de région.

PARTENAIRES

